

# **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2014**

L'an deux mille quatorze, le dix-neuf décembre, à quinze heures, le conseil municipal, convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Jean-Luc PILLIERE, Maire.

Etaient présents : Jean-Luc PILLIERE, Jean-Claude COLLET, Jean-Pierre FOUCART, Françoise BOUTILLIER, Marie-Paule LEJEUNE, Jean-Pierre POLIN, Claudine POLIN.

Absent excusé :

Secrétaire : M. COLLET

\*\*\*\*\*

Lecture du compte rendu du 27 juin 2014 adopté à l'unanimité.

## **NOËL**

Il est proposé de changer de formule pour les enfant.

Actuellement, les enfants âgés de 0 à 6 ans reçoivent un cadeau, il est proposé d'allonger l'âge à 10 ans. Les enfants recevront un chèque-cadeau pour aller choisir un jouet à la Grande Récré, qui sera remis le jour de l'Arbre de Noël.

Pour les jeunes de 10 à 18 ans, il va être proposé soit le cinéma ou le bowling.

Un questionnaire sera distribué aux familles afin d'établir une liste exacte des enfants de la commune.

## **MOTION PICARDIE PAS DE CALAIS**

Monsieur le Maire fait la lecture de la motion reçue de la mairie de Château-Thierry concernant la motion contre le rattachement de la Picardie avec le Nord Pas de Calais.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, est favorable à cette motion.

Une pétition sera présenté aux habitants de la commune.

## **TRAVAUX DU LAVOIR**

La Brigade Verte devait faire les travaux mais la délibération n'a jamais été prise. Le devis est de 3 000 € pour la main d'oeuvre et la facture de matériaux est de 2 246,00 €. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte l'intervention de la Brigade Verte.

La pose du portail est prévue le 1<sup>er</sup> octobre 2014. Celui-ci sera fermé tous les soirs sauf lors de location de la salle des fêtes.

## **LOGEMENT COMMUNAL**

Suite au décompte des charges communales pour le logement communal, la commune doit rembourser la somme de 488,86 € de trop perçu sur les charges.

Après en avoir délibéré, le conseil décide de déduire le trop perçu sur le loyer du mois d'octobre 2014.

## **FDS 2015**

Un devis est présenté pour les différents travaux à effectuer dans la rue des Lorrains. Les élus préfèrent se rendre sur le terrain pour se rendre compte de l'état de la route. Le sujet sera débattu lors de la prochaine réunion de conseil.

## **CCRCT : évolution probable du ramassage des déchets verts**

Le ramassage des déchets verts se termine en décembre 2015. Cette prestation coûte 230000 € à la CCRCT et seulement 13 % des foyers l'utilisent.

Les questions qui se posent actuellement sont : doit-on continuer le ramassage, les apporter à la déchetterie ou créer une décharge dans chaque commune.

Pendant la période de transition, le ramassage se fera tous les 15 jours au lieu d'une fois par semaine.

L'affaire est en cours de discussion à la CCRCT.

## **CCRCT : nomination d'un délégué à la commission des transferts de charges (CLECT)**

Cette commission est mise en place afin de vérifier le transfert de charges à l'occasion d'un transfert de compétence.

Après en avoir délibéré, Monsieur Jean-Luc PILLIERE est nommé délégué.

## **RAMASSAGE SCOLAIRE**

Monsieur le Maire présente le décompte reçu de la mairie de Bouresches pour le ramassage scolaire de l'année 2013/2014 pour un montant de 4 308,47 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte de payer cette somme à la commune de Bouresches.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Boîte à idées : des habitants demandent sa mise en place

Il est demandé que chaque conseiller obtienne une copie du compte-rendu de la réunion précédente.

Une réunion de la commission d'environnement va être prévu.

\*\*\*\*\*

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.